

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2025



Nomenclature : 7.1
2025/026

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 27 mars deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers absents représentés : 7

Nombre de conseillers absents excusés : 4

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine,

Etaient absents excusés représentés :

DEVILDER Marin (pouvoir CASTEL Sylvie), THOREL Mireille (pouvoir ENNIQUE Renaud), LESY Denis (pouvoir BOILEAU Pascal), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion).

Etaient absents excusés :

FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, JANVIER Dominique et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°10 : Budget ville - Compte de Gestion 2024

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable oblige le comptable du trésor à tenir la comptabilité de la Ville.

Dans ce cadre, il lui appartient de retracer l'intégralité des écritures pour la Ville et d'adresser au terme de l'exercice comptable le compte de gestion soumis pour avis au conseil municipal avant transmission à la chambre régionale des comptes.

Cette année, et au terme de la gestion comptable, le compte de gestion provisoire se présente comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'année	370 070,62 €
Résultat antérieur avant affectation	1 550 511,51 €
Part affectée à l'investissement	1 255 842,46 €
Résultat cumulé	664 739,67 €
Section d'investissement	
Solde d'exécution de l'exercice	476 982,37 €
Solde d'exécution antérieur (001)	214 537,79 €
Solde d'exécution cumulé (001)	691 520,16 €

Besoin de financement

Solde d'exécution cumulé investissement (001)	691 520,16 €
Restes à réaliser en recettes	2 145 461,88 €
Dépenses engagées non mandatées	3 328 808,48 €
Montant à prendre en compte pour l'affectation	-491 826,44 €
Besoin de financement réel (1068)	491 826,44 €

L'affectation budgétaire proposée par le comptable du trésor pour 2025 est la suivante :

Budget 2025

Ligne budgétaire 001 Débit	0,00 €
Ligne budgétaire 001 Crédit	691 520,16 €
Ligne budgétaire 002 Débit	0,00 €
Ligne budgétaire 002 Crédit	172 913,23 €
Compte 1068 Crédit	491 826,44 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 du comptable.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Frédéric MINET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.